



Confédération Nationale du Travail

UD CNT 38 - BP 385, 38015 Grenoble cedex1 - ul38@cnt-f.org - cnt-f.org/ul38
Permanence au 102 (102 rue d'Alembert Grenoble) tous les mercredis de 18h à 19h

Grève des fonctions publiques le 15 mai Casser les services publics et réduire nos salaires pour favoriser les riches ? Pour nous, c'est non !

L'austérité devient la règle contre les travailleurs-euses de la fonction publique d'état, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière. Nos salaires sont bloqués depuis 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et continueront à l'être en 2015, 2016, 2017... ! On nous fait déjà le coup de la « crise » depuis... 1974 !

Le gel du point d'indice, le blocage du SMIC, le gel des retraites et des prestations sociales, c'est la crise pour les salarié-es et les habitant-es. La crise c'est pour nous, mais pas pour le patronat : voici les résultats du CAC 40 :

- Profits en 2012 : 59,3 milliards d'euros
- Profits en 2013 : 73,6 milliards d'euros (+ 23%)
- Profits envisagés pour 2014 : 87,3 milliards en euros (+ 19%)

Pour mettre en place le « pacte de compétitivité » (30 milliards d'€ offerts aux patrons) et le « pacte de responsabilité » (50 milliards d'€), le gouvernement s'attaque aux services publics et à leur accès (État : moins 18 milliards d'€, Collectivités locales : -11 milliards d'€) et à la protection sociale (Assurance-maladie : -10 milliards d'€, Protection sociale : -11 milliards d'€). Pas besoin d'être économiste pour prévoir que ces coupes budgétaires se traduiront nécessairement par des réductions de postes, des contractions salariales, l'attaque de nos statuts, le recours aux emplois précaires, de nouvelles dégradations de nos conditions de travail imposées par un « management » imbécile et pathogène.

Les dernières « concessions » consenties par Valls n'ont pas de quoi nous rassurer. Elles représentent environ 500 millions d'€ : application de la revalorisation de la grille des bas salaires de la fonction publique - les catégories C et B (suite au décret de janvier 2014) mais applicable qu'en 2015, et une mesure limitée pour les retraites (revalorisation renvoyée au 1 octobre 2014; l'ancienne revalorisation était de 1,3% en avril 2013).

La riposte s'impose ! Toutes et tous en grève !

Les propositions d'augmentation uniforme (en pourcentage, du point d'indice ou du type « X euros pour tous! ») ont le mérite d'être claires, mais elles avantagent les salarié-e-s les mieux payé-e-s. La CNT lutte pour des augmentations différenciées inversement proportionnelles aux salaires afin de réduire les inégalités entre travailleurs-euses.

Ce que propose la CNT dans l'immédiat :

- La titularisation sans condition des contrats précaires.
- Une augmentation des salaires et des minima sociaux, des indemnités chômage et des retraites.
- Une réduction des écarts salariaux.
- Des emplois publics correspondant aux besoins de la population.

Cependant, la CNT ne saurait se satisfaire de ces revendications, son objectif étant l'abolition de toutes les hiérarchies salariales et la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses, la socialisation des services publics et l'autogestion.



Mailing : contact@cnt-f.org www.cnt-f.org

